



Bulletin n° 3 / 2016
Mercredi 27 janvier 2016

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Animatrice Filière Pomme/Poire : Myriam BERUD (Station d'Expérimentation La Pugère),
Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ÉTÉ RÉALISÉES PAR :

Station LA PUGÈRE, Chambres d'Agriculture de Vaucluse, CETA Cavaillon, OP Vergers de Beauregard, Sociétés
RAISON'ALPES, CAPL, ALPESUD.

Poirier

PSYLLE : le seuil de 50% des femelles matures et prêtes à pondre est proche dans certains secteurs avec les premiers œufs déposés sur lambourdes.

Méthode alternative : La mise en place d'une barrière physique (argile ou autre barrière physique) sur le végétal permet de limiter le dépôt des œufs. L'application est à réaliser avant les pontes et à renouveler en fonction des lessivages.

Secteurs Basse Durance et Alpin

Suite aux prélèvements et dissections, le niveau de maturité des psylles femelles adultes est de :

% femelles psylles matures et prêtes à pondre (stade 4 fécondées et stade 5) NS : non significatif (effectif < 50 femelles)		6-8- janv.-16	11-12- janv.-16	18-19- janv.-16	25-26- janv.-16
Secteur Basse Durance	Avignon (Bonpas) (84)	Nb adultes insuffisant		Nb adultes insuffisant	
	Chateauneuf de Gadagne (84)		0%	0%	
	Graveson (13)		0%	0%	
	Paluds de Noves (13)	0% NS		0%	
	Mallemort (13)	0% NS		20%	43%
	Orgon (13)			14%	23%
	Robion (84)	0% NS		0% NS	
	St Rémy de Provence (13)		2%	0% NS	4%
	L'Isle sur la Sorgue (84)			0% NS	0%
	Puyvert (84)			0% NS	
Secteur Alpin	Salignac (04)	0%			
	Volonne (04)		0%	Nb adultes insuffisant	55% NS
	Vaulmeilh (04)				34% NS
	La Saulce (04)				47% NS
	Le Poët (05)		4%	9%	
	Lardier (05)		6%	14%	



Secteurs Basse Durance et Alpains

◆ PSYLLE (SUITE)

Contrôle des œufs de psylle sur lambourdes :



Œufs sur lambourde (source La Pugère)

% lambourdes avec présence d'œuf		4-7- janv.-16	11-12 -janv.-16	18-19- janv.-16	25-26- janv.-16
Secteur Basse Durance	Beaucaire (13)	0%	0 % (5 vergers)	0%	0%
	Les Angles (30)		3 %	3 %	présence 21-janv
	Orange (84)				présence 21-janv
	Mornas (84)	0%	0.5 %		présence 21-janv
	Mondragon (84)		0%		0%
	Mallemort (13)		0%	0%	2%
	Paluds de Noves (13)			0%	0%
	St Rémy de Provence (13)			0%	0%
	Graveson (13)			0%	0%
	L'Isle sur la Sorgue (84)			0%	0%
	Chateauneuf de Gadagne (84)	0%			0%
	Avignon (Bonpas) (84)				0%
	Robion (84)			0%	0%
	Puyvert (84)			0%	0%
Secteur Alpin	Volonne (04)		22% (Williams)	8% (Guyot)	
	La Saulce (04)				6% 21-janv
	Remollon (05)			2 à 5%	

Estimation du risque : Au-delà de 50% de femelles matures et prêtes à pondre, le risque de dépôt d'œufs est réel dès que les conditions climatiques sont favorables, c'est-à-dire deux jours consécutifs de beau temps avec une température maximale atteignant 10°C.

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.